

SANCÉ



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N° 56 • OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE 2011

► Le mot du maire

L'année 2011 s'achève, il faut bien le dire dans la morosité ; chômage en hausse, augmentation des prix à la consommation, pouvoir d'achat en baisse. Dans ce contexte de crise, financière et économique, il est difficile de se projeter dans l'avenir. Nous sommes bien impuissants face à une telle situation et nous devons envisager l'avenir par une gestion prudente de nos deniers publics.



Votre Conseil Municipal continuera à gérer au mieux nos ressources, afin d'éviter une augmentation de nos impôts locaux qui deviendrait insupportable dans la conjoncture actuelle.

Néanmoins, il nous faut continuer d'avancer dans nos études et nos dossiers importants, comme celui de la Z.A.C d'habitat du Centre Bourg. Récemment, à la demande de Monsieur le Préfet de Région, un diagnostic archéologique a été réalisé sur une partie des terrains en relation avec l'I.N.R.A.P (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ; celui-ci n'a pas donné de résultat significatif.

Nous avons lancé un appel à projets auprès de plusieurs bailleurs sociaux et de promoteurs privés pour la réalisation de logements collectifs locatifs ou en accession à la propriété, ainsi que la construction de maisons individuelles en location et également en accession à la propriété. Nous attendons un retour pour fin mars.

Le château Lapalus acquis en juin dernier a fait l'objet de beaucoup de réflexions de notre part. Aujourd'hui, rien n'est arrêté, mais il nous paraît de plus en plus difficile d'installer l'École de Musique Municipale. Nous avons créé une commission extra-communale, composée d'élus et de bénévoles, pour travailler sur l'entretien extérieur du château et du parc. Le premier rendez-vous a eu lieu le 14 janvier. Dans ce même groupe, une équipe s'orientera sur des recherches historiques, car nous connaissons peu de choses sur cette demeure.

Il est encore possible de nous rejoindre. Alors, n'hésitez pas !

Je pense que vous avez tous remarqué la refonte de notre site Internet, élément fort de notre communication, qui a fait l'objet d'un grand article dans notre précédent numéro du journal SANCÉ échos. Surfez sur le Net et utilisez au maximum les services proposés.

Le prochain numéro SANCÉ échos du mois d'avril aura un tout autre visage, nous travaillons sur un nouveau concept.

Dans la démarche Agenda 21 lancée en 2003, la commune de SANCÉ est la première commune du département de Saône-et-Loire à être reconnue officiellement au niveau national « Agenda 21 local France ». La remise du trophée et du diplôme a eu lieu à Paris le 13 avril 2011. Après des années de travail, c'est une belle satisfaction pour nous.

Pour continuer à faire vivre ce document, de nouvelles actions sont mises en place, avec la dernière en date, celle de la signature de la charte des communes exemplaires avec Monsieur Michel PACAUD, président du S.I.C.T.O.M (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) du Mâconnais.

Nous n'avons pas oublié les travaux de voirie. La première partie de la rue de la Fontaine a été effectuée, et la seconde partie interviendra après l'enfouissement des réseaux aériens prévu fin 2012.

Le revêtement du sol de la Salle de Sports a été entièrement refait, avec un traçage aux nouvelles normes. Je souhaite que les nombreux utilisateurs en prennent le plus grand soin.

La commune a fait l'acquisition de trois défibrillateurs installés : un dans la Salle de Sports, un autre dans les vestiaires du stade de foot à la Grisière, et un à l'extérieur de la Salle des Fêtes, à droite de l'entrée principale.

Depuis cet été, deux circuits de randonnée balisés intitulés « Balades des Lavoirs », créés dans le contexte des « Balades Vertes » initiées par le Conseil Général de Saône-et-Loire, ont été mis en place ; ils permettront de redécouvrir SANCÉ, nos lavoirs et nos chemins ruraux.

A la demande des parents, un centre de loisirs est désormais opérationnel pendant la première semaine des vacances de Toussaint, Mardi Gras et Pâques, en complément de celui du mercredi.

Notre C.A.M.VAL (Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône) poursuit sa vitesse de croisière avec, en 2012, un budget qui ne nécessitera pas de recours à l'impôt ménage ; beaucoup de dossiers sont en cours d'études ou de réalisations, comme celui de la petite enfance. Cette année 2012 verra le début des constructions des trois micro-crèches (Prissé, la Roche-Vineuse, Péronne) et l'ouverture en fin d'année de celle de Senozan. Puis, dans les semaines à venir, nous allons progresser sur le dossier de celle de Charnay-les-Mâcon.

Mais, la C.A.M.VAL, c'est aussi une étude sur le Très Haut Débit pour équiper, en priorité, nos zones économiques. Dans d'autres domaines, les déplacements doux avec ses pistes cyclables, la mise en place d'un P.L.H (Plan Local de l'Habitat) afin de réguler et de planifier les projets de construction sur le territoire, dans les six années à venir, la poursuite du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), le soutien aux écoles de musique avec, pour l'École de Musique Municipale de SANCÉ, une subvention de 21 000 € qui a été complètement répercuté sur la participation des familles, et c'est aussi et surtout le projet de la Z.A.C Europarc Sud Bourgogne avec, aujourd'hui, plus de quinze hectares acquis au prix de 10 € le m².

Quand on connaît l'importance de l'économie dans les finances de la C.A.M.VAL, on ne peut que se réjouir d'une telle avancée.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui contribuent à la vie de notre village ; présidents d'association, bénévoles, personnel communal.

Bonne et heureuse année à vous tous.

Je terminerai en ayant une pensée à tous ceux qui nous ont quitté cette année et pour celles et ceux qui souffrent physiquement ou moralement.

Que 2012 vous apporte, joie, bonheur et santé, à vous mêmes et à tous ceux qui vous sont chers.

Roger MOREAU, Maire

► Voeux du maire

C'est devant près de 300 personnes que Monsieur Roger MOREAU, Maire, a présenté ce vendredi 6 janvier, à la Salle des Fêtes, ses vœux à la population.

En prélude à la traditionnelle cérémonie de début d'année, c'est avec l'orchestre de l'École de Musique Municipale dirigé par Monsieur Nicolas GATEAU que débutèrent les festivités.

Il a aussi souhaité qu'à cette soirée soient présentés les enfants élus au C.C.E (Conseil Communal des Enfants).

Dans son allocution, Monsieur le Maire a développé la refonte du site Internet de la commune, repris en totalité par Madame Cécile SAREAU, chargée de la communication à la Bibliothèque Municipale. Il a invité ses administrés à contribuer à l'évolution de cet « outil » par leurs commentaires et leurs suggestions.

Puis, il a évoqué l'avancement du dossier de la Z.A.C d'habitat du Centre Bourg avec le diagnostic archéologique réalisé au mois de novembre dernier.

Il a également souligné que l'achat du château Lapalus marquait un tournant pour la commune et que cette acquisition fait l'objet d'une importante réflexion de la part du Conseil Municipal.

L'année 2011 a été riche en réalisation de projets

et de décisions. Il a ensuite énoncé les principaux objectifs de la municipalité pour 2012, en spécifiant bien que l'ambition d'entretenir le patrimoine, en le rénovant, est plus que jamais d'actualité, mais si les idées ne manquent pas, la plus grande prudence étant de rigueur en terme de budget.

Au cours de cette cérémonie, empreinte de sympathie et d'amitié, Monsieur Roger MOREAU a adressé ses plus vifs remerciements à tous ceux qui apportent leur pierre à l'édifice commun, dans leurs missions ou par leur engagement, les élus, le personnel communal, les responsables associatifs, les bénévoles du Comité de fleurissement, les membres du C.C.A.S, les enseignantes, les professeurs de musique, les pompiers, la Police Nationale. En un mot, toutes les personnes qui prennent une part active dans la vie de la commune.

Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, après lui avoir présenté, ainsi qu'à son épouse et à ses proches, les vœux de bonne et heureuse année du Conseil Municipal, lui a réaffirmé que les élus sont constamment à ses côtés pour le soutenir, l'aider et l'encourager dans l'exercice de sa fonction.

Un verre de l'amitié et un cocktail préparé par les commerçants locaux ont été proposés à l'assistance afin de trinquer à la nouvelle année.



► Agenda 21 - Signature d'une charte

La commune de SANCÉ engagée dans une démarche Agenda 21 depuis 2003 a été reconnue officiellement « Agenda 21 local France » au titre de la session 2010 avec 46 autres collectivités de France.

Dans la continuité de cette reconnaissance nationale qui vient récompenser les efforts fournis dans différentes démarches en faveur du développement durable et dans le sillage de la loi du 3 août 2009, dite loi Grenelle I, avec trois autres communes du S.I.C.T.O.M (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) du Mâconnais, Monsieur Roger MOREAU, Maire, a signé le 19 décembre dernier la charte des communes exemplaires instaurée par le Syndicat présidé par Monsieur Michel PACAUD de Mâcon. Elles devront être les ambassadrices du projet.

Le développement durable appelle un changement de comportement de chacun de nous tous face aux menaces qui pèsent sur les hommes et la planète. Pour ce faire, la commune vient de franchir un nouveau pas, elle a décidé de mobiliser l'ensemble de ses services administratifs et techniques pour mettre en place des actions de tri et de recyclage par : l'achat de produits ou objets générant moins

de déchets, la réduction de déchets engendrés dans le cadre des manifestations organisées par la commune, la réduction de papier et de consommables bureautiques, le compostage des déchets verts et des déchets produits au restaurant scolaire municipal, la promotion de la vaisselle réutilisable lors des manifestations, la communication sur la démarche, etc..

Au bout du compte, l'objectif est aussi de sensibiliser la population à imiter la commune.

Par ailleurs, le S.I.C.T.O.M assurera, par un état des lieux régulier, un appui technique et des formations spécifiques.



La signature de la charte par Monsieur Michel PACAUD et Monsieur Roger MOREAU.

J'aime Sancé !



Les médias sociaux sont aujourd'hui de nouveaux outils de communication qui dépassent largement le phénomène de mode.

SANCÉ a donc choisi de rejoindre deux réseaux sociaux pour se mettre en phase avec les nouveaux usages d'Internet et communiquer plus efficacement.

Pour quoi faire ?

• Pour être informé

SANCÉ diffuse très régulièrement des articles d'actualité sur son site Internet et des informations pratiques ou administratives. Facebook et Twitter vous permettent d'être toujours connectés à votre commune grâce à leurs systèmes de notifications.

Concrètement, à chaque nouvelle information publiée, vous recevez via Facebook et Twitter une « alerte » qui vous prévient de cette nouveauté.

• Pour partager

En suivant la vie de la commune via Facebook, vous pouvez très facilement partager, aimer et commenter les informations.

Quelle différence entre Facebook et Twitter ?

Facebook est le réseau social le plus connu. Il est très utilisé pour la communication personnelle et le divertissement.

Twitter se développe peu à peu. C'est un réseau plus utilisé pour la veille où l'on communique par des messages textuels courts (140 caractères maximum) pour aller à l'essentiel. Suivez vos passions.

Recevez des nouvelles instantanées de vos amis, d'experts, de vos stars préférées, et de ce qui se passe partout dans le monde.

A vous de choisir celui que vous préférez !

Comment faire ?

1. Il suffit de s'inscrire gratuitement.
2. Rendez-vous sur la page Facebook ou le compte Twitter de SANCÉ. Vous pouvez très facilement y accéder depuis le site de la commune qui propose un lien permanent vers les deux réseaux dans la colonne de droite.
3. Pour Facebook, cliquez sur le bouton « J'aime » en haut de page. Pour Twitter, cliquez sur le bouton « Suivre ».
4. C'est tout ! Vous serez alors abonnés aux informations émises par la commune.

Z.A.C du Centre Bourg

Diagnostic archéologique

Dans le cadre d'une procédure habituelle et avant tout démarrage de travaux d'envergure, Monsieur le Préfet de la Région Bourgogne demande aux collectivités que soit réalisé un diagnostic archéologique. Ce diagnostic a été exigé sur une partie des terrains de la Z.A.C, compte tenu de la découverte de vestiges dans d'autres sites intéressants du secteur Nord de Mâcon.

Dès la mi-novembre, les techniciens de l'I.N.R.A.P (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) ont pris possession des terrains et ont observé méthodiquement les tranchées creusées à la pelleuse. Les archéologues ont découvert des débris de poterie, d'objets en ferraille datant des Gaulois, prouvant que ce site était habité. A proximité de la R.D N° 103, en face l'entrée du château Lapalus, ils ont mis à jour les fondations d'une maison du XV^e - XVI^e siècle. Toutes les tranchées ont été rebouchées, elles seront réensemencées dès le mois de mars.

Une nouvelle phase d'étude de ces découvertes a débuté en laboratoire, et selon les résultats, une fouille plus approfondie du terrain pourrait être prononcée. Affaire à suivre.



Château Lapalus

Création d'une commission extra-communale

La commune a acquis cet été la propriété située rue de la Fontaine, le « Château Lapalus ».

L'aménagement de cette demeure fait l'objet d'études et de réflexions de la part des élus. Le parc du château permettra certainement d'organiser des manifestations associatives ou familiales.

La population a pu le découvrir le 2 juillet dernier, lors d'une grande journée « portes ouvertes » avec un pique-nique sur place pour qui le souhaitait. La municipalité a voulu associer les habitants de la commune à la réflexion autour de la réhabilitation et de l'embellissement du château.

Le 15 novembre dernier, a eu lieu une réunion publique afin de sensibiliser certains administrés autour de ce vaste projet. Une commission ad hoc, composée d'élus et d'habitants volontaires a été constituée. Elle aura en charge la recherche d'archives historiques pour valoriser ce nouveau patrimoine communal et le pilotage d'un programme d'actions en vue de sa restauration. L'objectif prioritaire est d'ouvrir au plus vite le parc du château aux associations sancéennes.



La première réunion en Mairie.

Crédit photographique : Jean-Louis NAVARRO

CAMVAL - Journée nationale des assistantes maternelles

La première rencontre des assistantes maternelles de la C.A.M.VAL a eu lieu le vendredi 18 et le samedi 19 novembre 2011, dans le cadre de la « 7^e journée nationale des assistantes maternelles ». Elle a été un énorme succès.

Cette journée était proposée par le R.A.M (Relais Assistantes Maternelles) du pôle petite enfance de la C.A.M.VAL, avec le concours de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de Saône-et-Loire.

Monsieur Roger MOREAU, Maire, a accueilli les participants et s'est félicité de cette rencontre fédératrice, première du genre dans le Mâconnais. Monsieur le Président de la Caisse d'Allocations Familiales avait tenu à être présent pour l'ouverture de cette journée. Il a souligné le dynamisme du Relais Assistantes Maternelles.

Plus de 70 enfants ont pu profiter d'une grande animation gratuite « le monde Playmobil 1 2 3 ».

Parents, enfants et assistantes maternelles ont pris plaisir à échanger et jouer ensemble.



Changement de propriétaire

L'institut « Sens et Beauté », 2 rue de la Fontaine, a changé de propriétaire au mois de novembre. Il a été repris par Madame Jacqueline NIYITEGEKA avec pour enseigne « Ligne & Beauté ».

Les principales prestations proposées sont : Soins du visage et du corps, manucure-pédicure, épilation, cabine UV, maquillage, produits de beauté.

Par ailleurs, un nouvel équipement vient compléter la panoplie. Dans un monde d'accélération et de stress, le luxe c'est de lâcher prise, de s'occuper de soi... Grâce à Spajet, sublime vaisseau dédié au bien-être, vous êtes plongés dans une atmosphère magique de relaxation.

Votre corps et votre esprit se délassent. Les sens s'éveillent, éclaboussés des mille et une vertus bienfaitrices de l'eau dans tous ses états. Toutes ses fonctions, y compris le sauna et la vapeur hammam, vont éliminer vos toxines et activer votre circulation sanguine. N'hésitez pas à vivre une expérience sensorielle inédite.

Heures d'ouverture : le lundi de 14 h à 18 h 30, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 17 h 30, et le samedi de 9 h à 16 h 30. Entre 12 h et 14 h, les soins sont dispensés uniquement sur rendez-vous.

Tél. 03 85 34 61 30



► Association Sportive Sancé Danse



Arbre de Noël

Samedi 3 décembre, à l'occasion de l'arbre de Noël de l'association, une partie des élèves de l'A.S SANCÉ Danse a présenté leur travail préparé depuis septembre. Parents, grands-parents, et amis sont venus nombreux les applaudir. A l'entracte, les membres du bureau et quelques aimables volontaires, ont dû s'activer face aux nombreuses commandes de crêpes, gaufres, et autres délicieuses gourmandises confectionnées par les parents.

L'A.S SANCÉ Danse remercie la Saga des Pizz' et les autres sponsors de l'association, pour leur généreuse participation.

C'était une première pour les membres du nouveau bureau qui ont œuvré sans relâche dans le but de réussir. Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle, et effectivement la réussite était au rendez-vous.

Gaëlle PASQUALIN, professeur de danse, remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ce jour-là et les félicite pour leur efficacité et leur bonne humeur.

Après le rush, le Père-Noël en personne s'est déplacé pour féliciter nos plus jeunes danseurs.

L'association connaît un grand succès cette année, et en raison du manque d'espace sur scène, Gaëlle avait décidé de ne faire participer que les plus petits groupes, ce qui représentait tout de même cent dix danseurs.

Vous les retrouverez, ainsi que les plus grandes, vendredi 15 et samedi 16 juin 2012, à la Salle de Sports, pour leur spectacle annuel, qui aura pour thème : « Côté Jardin ».



Une jeune ambassadrice à SANCÉ

Jeune étudiante de SANCÉ, Clara MAUDONNET est devenue une ambassadrice de bonne volonté. Elle s'est rendue tout dernièrement à Madagascar, l'un des pays les moins développés de la planète.

Une mission de trois mois, confiée par l'association Madagascar Actions Solidaires, qui s'est terminée le 31 décembre dernier. Le but de sa mission était d'accompagner, dans leur scolarité, les enfants de l'école publique du quartier de Mahatsinjo à Alasora, colline sacrée située au Sud-est de la ville d'Antananarivo. Pendant son séjour, elle a dû organiser la mise en place d'une bibliothèque, assurer la scolarisation des petits écoliers, désireux d'apprendre, mais également réceptionner de l'appareillage médical destiné au service pédiatrique du Centre Hospitalier Universitaire d'Antananarivo. Elle a été également chargée d'étudier le démarrage d'une cantine scolaire, au sein de l'école qui vient d'être rénovée grâce à l'action d'Enfance Espoir.

En un mot, elle a œuvré pour améliorer la vie des enfants du bout du Monde. Pays qui montre sa grande générosité, la dignité et le courage du peuple Malgache, mais aussi son immense misère.

Enfin, grâce à un don du Conseil Général, elle a distribué 300 dictionnaires de poche aux collégiens d'Alasora. Cet engagement citoyen est à mettre en avant, car il poursuit les actions initiées sur place, depuis l'été 2010, par Madagascar Actions Solidaires et ses partenaires.

Madagascar Actions Solidaires : Tél. : 03 85 40 60 59



Clara MAUDONNET pendant sa mission à Alasora.

► F.N.A.C.A

Assemblée générale du Comité local

En présence de Monsieur Roger MOREAU, Maire, le Comité local F.N.A.C.A de SANCÉ a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 11 novembre au matin, et le moins que l'on puisse dire est que les anciens combattants d'Afrique du Nord ont largement répondu à l'appel de leur président, Monsieur Jean-Pierre PRIEUR, puisque vingt-cinq étaient présents sur les trente adhérents.

A l'ordre du jour, la revalorisation de quatre points de la retraite, votée à l'Assemblée Nationale, applicable au 1er juillet 2012 et la commémoration du 50ème anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie qui sera célébrée le 19 mars 2012, seule date qui doit être reconnue comme date officielle du cessez-le-feu. S'ils ne réclament pas un jour férié pour le 19 mars, lendemain de la signature des accords d'Évian, ils entendent rappeler à la population l'importance de cette date, fin du dernier conflit colonial où près de 30 000 soldats du contingent perdirent la vie.

Monsieur Jean-Claude DONATI, le secrétaire du Comité, s'employa à rappeler les nombreuses festivités organisées en 2011 (voyage en Corse en mai, journée verte en juillet et thé dansant en octobre). Comme chaque année, le thé dansant remporte un énorme succès avec la présence de nombreuses personnes des Comités locaux voisins. Puis, il présenta les projets 2012 reconduits à l'identique de 2011, sauf, bien entendu, pour le voyage qui est programmé en Andalousie en mai.

Les excellentes relations entre adhérents et veuves, ainsi que le bilan financier satisfaisant présenté par Madame Simone FOULON, la trésorière, ont clos cette matinée avant de rendre hommage aux combattants de la première guerre mondiale au monument aux morts de la commune.

Le bureau a remercié chaleureusement Monsieur Roger MOREAU, Maire, pour sa présence à leurs travaux, ainsi que Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, pour la rédaction et l'insertion de leurs articles dans le Journal de Saône-et-Loire et dans le bulletin municipal SANCÉ échos.

Monsieur le Maire ne manqua pas de remercier le Comité pour leur invitation et pour leur participation aux diverses manifestations patriotiques.

La réunion a été suivie, dans une parfaite convivialité, par un repas pris en commun au restaurant « le New Swing » à Verzé.



Monsieur Roger MOREAU, Madame Simone FOULON, Messieurs Jean-Pierre PRIEUR et Jean-Claude DONATI.

Club de la Tour

Les aînés de SANCÉ ont participé nombreux à l'Assemblée Générale du Club de la Tour, organisée le jeudi 15 décembre.

Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par Madame Gisèle DRAIN, présidente, et du compte-rendu financier proposé par Monsieur Adrien RAGONNEAU, trésorier, les membres du Club ont pu évoquer le souvenir de leurs amis disparus en 2011, mais ils ont eu l'occasion de constater la bonne santé du Club, tant en ce qui concerne les activités et les projets, que la situation financière toujours aussi saine.

Ils ont également beaucoup apprécié la présence et l'intervention de Monsieur Roger MOREAU, Maire, toujours très attentif à l'égard des associations de la commune.

Dans une ambiance de grande convivialité ont été mis à l'honneur une nonagénaire et six octogénaires avec remise de fleurs, de gâteaux et de champagne. Chaque adhérent a également reçu son cadeau : fleurs pour les femmes et bouteilles pour les hommes.

Pour clore la matinée, 75 convives ont partagé un copieux « mâchon » suivi d'un dessert arrosé d'un bon Crémant de Bourgogne.

La préparation et la réussite de cette assemblée générale sont l'œuvre des membres du bureau et des bénévoles.

Rendez-vous est donné maintenant à la prochaine manifestation : le loto du 22 janvier 2012.



Compte-rendu des réunions du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2011

Mesdames Florence BODILLARD, Isabelle DE ARAUJO, Maryline GAUTHIER et Christiane ROGIC, Messieurs Gilles JONDET et Alain MICHON étaient excusés.

Madame Maryline GAUTHIER avait donné pouvoir écrit à Monsieur Hervé MARMET, Madame Christiane ROGIC à Monsieur Patrick CLERC, Monsieur Gilles JONDET à Monsieur Roger MOREAU et Monsieur Alain MICHON à Monsieur Henri VOUILLON.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

▶ **ADOpte** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 août 2011 ;

▶ **ADOpte** la décision modificative n°1 du Budget Primitif 2011 qui permet d'ajuster les dépenses aux recettes ;

▶ **CRÉE** des postes suite à des avancements réglementaires de grade au sein du personnel communal ;

▶ **ACCEpte** la participation proposée par le **SY.D.E.S.L** (SYndicat Départemental d'Énergie de Saône-et-Loire) pour le renouvellement du matériel vétuste de l'éclairage public d'une partie de la rue du 19 mars 1962 ;

▶ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer des conventions de prestation de service avec le **C.L.E.M** (Centre de Loisirs Éducatifs en Mâconnais) pour assurer le Centre de Loisirs Sans Hébergement du Mercredi et celui des petites vacances (Toussaint, Février et Pâques) ;

▶ **DÉCIDE** de nommer Monsieur François CHABERT, secrétaire de mairie, coordinateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu en début d'année 2012 et **CHARGE** Monsieur le Maire de recruter trois agents recenseurs vacataires qui seront chargés de collecter les questionnaires auprès des habitants du 19 janvier au 18 février 2012 ;

▶ **SOLLICITE** une subvention auprès de la **C.A.M.VAL** (Communauté d'Agglomération du Mâconnais VAL de Saône) au titre du fonds de concours 2011 « jalonnement des sentiers de randonnées communaux » pour le jalonnement du circuit des « balades vertes » inscrites au **P.D.I.P.R** (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de Saône-et-Loire) ;

▶ **PREND CONNAISSANCE** des rapports annuels détaillés 2010 présentés par Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, sur le prix et la qualité du service public du **S.M.A.M** (Syndicat Mixte de l'Agglomération Mâconnaise) concernant la production d'eau potable, et du **S.I.E.M.E** (Syndicat Intercommunal des Eaux de Mâcon et Environs) concernant la distribution de l'eau potable ;

▶ **APPROUVE** la nouvelle convention qui sera signée avec la Poste pour la gestion de l'Agence Postale Communale, à compter du 1^{er} novembre 2011, pour une durée de neuf années ;

▶ **ÉMET** un vœu demandant au gouvernement de renoncer à l'amputation de 10 % de la cotisation versée au **C.N.F.P.T** (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) pour la formation professionnelle des agents territoriaux ;

▶ **ACTUALISE** le règlement intérieur du service de l'étude surveillée ;

▶ **PREND ACTE** du lancement du nouveau site Internet de la commune le 1^{er} novembre prochain.

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2011

Mesdames Blandine BERREZ, Florence BODILLARD, Isabelle DE ARAUJO, Maryline GAUTHIER, Messieurs Cédric MAUCELLI et Joël MORNAY étaient excusés.

Madame Isabelle DE ARAUJO avait donné pouvoir écrit à Madame Françoise BAJARD, Madame Maryline GAUTHIER à Monsieur Hervé MARMET et Monsieur Joël MORNAY à Madame Denise CUBA.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

▶ **ADOpte** le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2011 ;

▶ **ADOpte** la décision modificative n°2 du Budget Primitif 2011 qui permet d'ajuster les dépenses aux recettes ;

▶ **PREND ACTE** de la réforme du dispositif sur la fiscalité immobilière de l'aménagement avec notamment la création d'une nouvelle taxe, la **T.A** (Taxe d'Aménagement) et son entrée en vigueur le 1^{er} mars 2012, et **DÉCIDE** d'instituer cette taxe au taux de 4 % sur l'ensemble du territoire communal qui se substituera à la **T.L.E** (Taxe Locale d'Équipement), à la **T.D.E.N.S** (Taxe Départementale sur les Espaces Naturels et Sensibles), à la **T.D.C.A.U.E** (Taxe Départementale pour le financement des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Elle est également destinée à remplacer, au 1^{er} janvier 2015, la **P.V.R** (Participation pour Voirie et Réseaux) et la **P.R.E** (Participation pour Raccordement à l'Égout) ;

▶ **ACCORDE** des subventions communales à l'**A.D.I.L** (Agence Départementale d'Information sur le Logement) de Saône-et-Loire, au Comité 71 de la Prévention Routière et au **C.F.A** (Centre de Formation d'Apprentis) de Saint Marcel ;

▶ **VALIDE** la création d'une commission extra-communale composée d'élus et de bénévoles qui sera chargée de faire des propositions pour mettre en valeur le Château Lapalus ;

▶ **ACCEpte** le renouvellement de baux communaux ;

▶ **DONNE SON ACCORD** à l'acquisition de trois petites bandes de terrain en bordure de la voirie communale au prix de l'euro symbolique pour chacune d'elles ;

▶ **MODIFIE** le règlement intérieur du Centre de Loisirs Sans Hébergement du mercredi en précisant les critères de priorité pour les inscriptions ;

▶ **AUTORISE** le remboursement des frais de représentation d'élus dans le cadre de l'Agenda 21 et au Congrès des Maires à Paris ;

▶ **FIXE** un forfait de rémunération à verser aux professeurs de l'École de Musique Municipale pour des prestations artistiques hors du cadre pédagogique ;

▶ **PREND CONNAISSANCE** du rapport d'activités 2010 de la **C.A.M.VAL** présenté par Monsieur Roger MOREAU, ainsi que les rapports annuels détaillés 2010 présentés par Monsieur Patrick CLERC Maire adjoint, sur le prix et la qualité du service public du **S.I.C.T.O.M** (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères) et par Monsieur Henri VOUILLON, Maire adjoint, sur le prix et la qualité du service public du **S.I.T.E.A.M** (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Effluents de l'Agglomération Mâconnaise) concernant la gestion de la station d'épuration et du **S.I.T.U.M** (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais - Val de Saône) concernant les transports urbains de l'agglomération.

État civil de l'année 2011

NAISSANCES

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux Sancéens

- Nora SAGER, le 2 janvier
- Flavien SOLIMEO, le 23 février
- Arthur PALLOT, le 24 février
- Léonie HUMBERT, le 18 mai
- Matis BOUDOT-CEDELE, le 3 juin
- Nathan RYNKA, le 4 juillet
- Tiano PEHU, le 22 juillet
- Jules SERIO, le 24 juillet
- Salma EL YAHYAOUÏ, le 29 septembre
- Tom DOCCLO, le 11 octobre
- Mathieu COURLE-SUONG, le 19 octobre
- Chiara CURSIO, le 26 octobre
- Liam JAZZINI, le 4 novembre
- Lenny GUICHARD, le 5 novembre
- Clément POLTURAT, le 15 novembre
- Faustine BERTHIER, le 28 novembre
- Vincent JANAUDY, le 25 décembre

Tous nos vœux de bonne santé aux enfants et tous nos compliments à leurs parents.

MARIAGES

Nous avons eu le plaisir d'unir des jeunes de la commune.

- Karine FLAMAND et Fabrice MEANO, le 2 juillet
- Bénédicte FUMET et Frédéric SOL, le 9 juillet
- Virginie FEUILLEBOIS et Stéphane POLLIER, le 9 juillet
- Murielle BRUNET et Philippe BAGOUT, le 23 juillet
- Michelle GAUDINET et Alain TESTARD, le 6 août
- Mylène DA SILVA et Samy NAFTI, le 13 août
- Sandrine BOUCHE et Richard FONTAINE, le 20 août
- Laetitia GEOFFRAY et Olivier CHANEL, le 20 août
- Anne BERTHILLIER et Arnaud DESPINOY, le 27 août
- Lucie RONGIER et Vincent BORJON-PRIVE, le 27 août

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicitations à leurs parents.

DÉCÈS

Quelques habitants nous ont quittés en cours d'année :

- Pierre TAVERNIER, le 9 janvier
- Suzanne ROY, veuve MORETEAU, le 14 janvier
- Suzanne JURÉDIEU, épouse GINDRE, le 3 mars
- Gilbert MOUCHARD, le 1^{er} avril
- Raymond BROSE, le 12 avril
- Renée PERNIN, épouse RAGONNEAU, le 20 avril
- Christine ISSELE, le 25 avril
- Michel MAILLET, le 11 mai
- Danielle GARNIER, épouse BERGER, le 12 mai
- Maria PAIN, veuve CAILLE, le 24 mai
- Suzanne DUBOIS, épouse TETE, le 9 juin
- Germaine CHAMPAGNON, veuve JUVANON, le 15 juin
- Armand GINDRE, le 10 juillet
- Jean-François LOURET, le 5 septembre
- Marguerite HEBERT, épouse LEQUIN, le 25 septembre
- Thomas PEREK, le 5 octobre
- Pol RICHIER-KANY, le 4 novembre
- Jacques FROMAGEOT, le 28 novembre

Nous présentons aux familles éprouvées nos bien sincères condoléances et les assurons de notre sympathie.

Calendrier des manifestations

JANVIER

▶ **Vendredi 27** : concert d'hiver offert par l'École de Musique Municipale, à 20 h 30, à la Salle des Fêtes.

▶ **Dimanche 29** : Concert donné par la Chorale « Si l'on chantait », à 16 h à la Salle des Fêtes.

FEVRIER

▶ **Vendredi 10** : Heure musicale donnée par l'École de Musique Municipale, à 18 h 30, dans la salle Berlioz

▶ **Samedi 11** : Goûter des Anciens organisé par l'Entr'Aide Paroissiale.

▶ **Dimanche 19** : Loto des enfants organisé par le Sou des Écoles.

Vacances scolaires d'hiver pour la zone B (Dijon), du vendredi 24 février après la classe au dimanche 11 mars (rentrée le lundi 12 mars)

MARS

▶ **Samedi 17** : Repas dansant organisé par Sancé Football Club.

▶ **Lundi 19** : Commémoration du 50^e anniversaire du cessez-le-feu mettant un terme officiel à la guerre d'Algérie - Cérémonie au Monument aux Morts à 17 h 30, suivie d'un vin d'honneur.

▶ **Vendredi 23** : « La musique du 20^e siècle » - Concert de piano (musique de chambre) offert par l'École de Musique Municipale, à 20 h 30, à la Salle des Fêtes

▶ **Samedi 24** : Soirée dégustation à l'occasion des 20 ans de l'École de Musique Municipale, à 20 h 30, à la Salle des Fêtes, avec la participation de l'orchestre et de la chorale « Si l'on chantait », la complicité de nombreux producteurs de vins de la région et les commentaires d'Edward STEEVES de Laizé

▶ **Samedi 31** : Soirée dansante organisée par l'Amicale Sportive Sancé Basket.

AVRIL

▶ **Dimanche 1** : Thé dansant organisé par le Club de la Tour

▶ **Jedi 5** : Heure musicale donnée par l'École de Musique Municipale, à 18 h 30, dans la salle Berlioz

▶ **Samedi 28** : Journée des classes en « 2 » et en « 3 »

▶ **Dimanche 29** : Souvenir des Déportés - Cérémonie au Monument aux Morts à 11 h, suivie d'un vin d'honneur

Vacances scolaires de printemps pour la zone B (Dijon), du vendredi 20 avril après la classe au dimanche 6 mai (rentrée le lundi 7 mai).

► Sou des Écoles

Le 15 septembre, a eu lieu l'élection du bureau qui se compose ainsi : Président : Monsieur Thierry SOLIMEO ; vice-président : Monsieur Wilfried LIEBAUD ; trésorière : Madame Karine TRICHON ; trésorier adjoint : Monsieur Pierre-Yves PROTHET ; secrétaire : Madame Cendrine GIRON, et secrétaire adjointe : Madame Brigitte JOLLY.

Grande nouveauté cette année : un site internet a été mis en place par Messieurs Wilfried LIEBAUD et Antoine GOMES : www.soudesance.fr. Il permet d'être au courant de toutes les activités de l'association. La première manifestation a eu lieu le samedi 19 novembre, il s'agissait de la vente de saucisson-beaujolais accompagné de pommes de terre, le tout parfaitement mitonné par le cuisinier de l'équipe, Monsieur Christian DESBOIS.

Puis le 9 décembre, lors de la vente de sapins, orchestrée par Monsieur André RUÉ, un chocolat chaud a été offert à chaque enfant de l'école, avec en prime la visite du Père Noël pour une distribution de papillotes. Pour les plus grands, il y avait également une dégustation-vente d'huîtres, de foie gras et d'escargots, accompagnée du verre de l'amitié.

Lors de l'arbre de Noël du mardi 13 décembre, géré par Mesdames Cendrine GIRON et Anne-Sophie SOLIMEO, le Père Noël est arrivé à bord du tracteur de Monsieur Richard DE SANTIS pour apporter aux enfants de l'école primaire de SANCÉ les traditionnels cadeaux de fin d'année, offerts par le Sou. L'après-midi a commencé par un défilé des enfants des classes de maternelle, CP et CE1 derrière le véhicule du Père Noël jusqu'à la Salle des fêtes où les enfants ont interprété avec brio le spectacle préparé par leurs enseignantes. Le Père Noël a ensuite remis à chaque enfant son cadeau, puis l'après-midi s'est terminé par un goûter avec la participation de Monsieur Didier MERCEY, gérant du Proxi-Super de SANCÉ, qui a, très généreusement, offert les mandarines. Vendredi 16 décembre, les CE2, CM1 et CM2 ont reçu, à leur tour, leur cadeau.

Pour 2012, le loto du Sou des Écoles aura lieu le dimanche 19 février, puis viendra ensuite le marché aux fleurs et la vente de pizzas le samedi 28 avril, la brocante le 13 mai, et la kermesse le 22 juin. Les membres actifs demandent le soutien d'un maximum de parents bénévoles pour que ces manifestations soient réussies et permettent de financer des activités pédagogiques et culturelles variées, organisées par les enseignantes.

Le bureau du Sou des Écoles tient à remercier tous les parents bénévoles sans qui rien ne serait possible, la municipalité de SANCÉ et le personnel communal, ainsi que les commerçants locaux pour l'aide apportée à l'organisation des manifestations et souhaite à tous une bonne et heureuse année 2012.



Le spectacle des moyens de la maternelle.



Les CP avec le Père Noël.

► Départ en retraite

Madame Marie-Françoise GAIRE, enseignante de la grande section de l'école maternelle est à la retraite depuis les vacances de la Toussaint. Un pot de départ lui a été offert en petit comité selon ses vœux, à l'occasion du dernier conseil d'école. Une enveloppe lui a été offerte par ses collègues et les parents d'élèves, en prévision d'un beau voyage.

Pour son dernier jour de classe, Madame Marie-Françoise GAIRE est passée dans toutes les classes pour dire au revoir aux enfants, un album photo sous le bras. L'occasion de se remémorer de bons souvenirs, des anecdotes cocasses, avec ses anciens élèves devenus grands.

Il faut souligner que Madame Marie-Françoise GAIRE a passé onze années à enseigner aux enfants de l'école maternelle. Elle a d'abord été assistée par Madame Christiane SANDRIN, dont les compétences artistiques ont été bien utilisées, jusqu'au départ en retraite de cette dernière. Plus récemment, ce sont Mesdames Carole EL KHATTABI RAMZI et Justine MAZOT qui l'ont secondée très efficacement, avec chacune leurs qualités propres.

L'enseignement a toujours été sa passion, elle n'avait cessé d'éveiller la curiosité des enfants sur le monde qui les entoure. Pour ce faire, elle a organisé de nombreuses classes « nature » sur des thématiques aussi différentes que le poney, la mer, la montagne, les volcans, le vélo sur la voie verte, etc... Elle a également mené plusieurs projets avec l'École Nationale Supérieure des Arts et Métiers de Cluny : la réalisation d'un château d'eau, d'une boîte à musique, d'une maison des coccinelles très appréciée des enfants. Elle aimait aussi cultiver des liens intergénérationnels avec les aînés de la commune, le Club de la Tour était souvent invité en classe pour faire de la broderie, du tricot, des jeux de société avec les enfants. Monsieur Antoine GONZALEZ, dit « Papy Antoine » venait, quant à lui, régulièrement donner un coup de main pour le jardinage à l'école.

A l'occasion de son départ, Madame Marie-Françoise GAIRE s'est dite très reconnaissante envers la commune pour les « conditions de travail très favorables » dont elle a bénéficié. Elle a beaucoup apprécié l'environnement sancéen, les enfants, les parents, les collègues, le personnel communal et la Municipalité.

La commune la remercie à son tour pour son engagement auprès des enfants et lui souhaite une très bonne retraite, amplement méritée.



Ecole primaire

Visite à l'exposition artistique du Foyer des Luminaires

Vendredi 8 décembre, les enfants de la classe de CE1, sous la conduite de Madame Geneviève MARC, directrice de l'école primaire, se sont rendus à l'exposition « les ateliers artistiques » du Foyer de Vie « les Luminaires », annexe de la Résidence Départementale d'Accueil et de Soins de Charnay-les-Mâcon, dans la salle du Vieux Temple. Ils étaient accompagnés par Monsieur Bernard POINSOT et Madame CURE (E.V.S).

Cette exposition est le fruit d'un travail effectué, depuis près d'un an, par plus de 80 pensionnaires de cette résidence. Une exposition riche et singulière, l'occasion pour les résidents d'exprimer leur sensibilité, leur sens créatif et pour les visiteurs de s'ouvrir à un autre univers artistique.

La classe a donc été accueillie par la responsable, Madame LAUPRETRE et par trois résidents, Ghislaine, Marie-Françoise et Roger. Ils ont présenté leurs œuvres aux élèves et les différentes techniques utilisées pour les réaliser. Peintures, sculptures sur pierre ou en fer et aluminium, modelages, mosaïques sur différents supports. Les enfants ont été ensuite invités à reproduire par des dessins ce qu'ils ont préféré. A la fin de la visite, chaque enfant a pu choisir une œuvre réalisée par les artistes (non exposée), et la classe un tableau exposé.

Une visite très enrichissante pour les élèves, au contact de personnes « différentes » et de productions artistiques exceptionnelles.



Direction Départementale de la Sécurité Publique de Saône-et-Loire

Contre le cambriolage, un seul numéro en tête le « 17 »

Quelques recommandations :

- Tenir fermées en permanence portes et fenêtres, même pour une absence très courte ;
- Ne laissez jamais les clés de votre habitation dans les endroits accessibles (sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs, etc.) ;
- Ne portez jamais vos nom et adresse sur le trousseau de clés ;
- N'hésitez pas à renforcer votre porte d'entrée par une ou deux serrures supplémentaires, car le principal ennemi du cambrioleur est le temps ;

- Ne gardez pas au domicile d'importantes sommes d'argent, bijoux, valeurs, même dans des cachettes que vous estimez introuvables ;
- Répertoirez et photographiez vos objets de valeur, car l'identification des objets volés est souvent la clé de l'enquête ;
- Jetez un coup d'œil sur les habitations voisines et signalez aux services de police tous les faits ou présences insolites ;
- Si une présence vous semble suspecte, observez bien les personnes, afin de pouvoir donner un signalement précis aux enquêteurs et relevez, si possible, la marque, le numéro d'immatriculation, la couleur du véhicule ;

- N'hésitez pas à composer le « 17 » en cas de doute ou d'anomalie constatée, vous obtiendrez tous les conseils utiles et l'assistance immédiate d'un équipage de la Police Nationale ;
- Signalez votre absence en période de vacances.

Si, malgré ces précautions, votre domicile a quand même été cambriolé :

- Laissez les choses en l'état à l'intérieur et à l'extérieur, afin de ne pas faire disparaître les traces ou indices susceptibles d'aider à l'identification des malfaiteurs.

La prévention est l'affaire de tous, elle implique nécessairement votre adhésion et votre participation.

► TremA'Fil

Transport A la Demande

Depuis deux ans maintenant, le **S.I.T.U.M** (Syndicat Intercommunal des Transports Urbains du Mâconnais - Val de Saône) a confié l'exploitation de son réseau de transport urbain à CarPostal Mâcon. Outre les services de lignes régulières ou celles à vocation scolaire, il a en charge le déploiement de l'offre de **T.A.D** (Transport **A** la Demande), le service **Trema'Fil**.

En temps normal, la commune de SANCÉ n'est pas concernée par le T.A.D dans la mesure où le service est assuré par la ligne régulière G qui dessert le centre ville de Mâcon à SANCÉ, en période scolaire, mais également le samedi et pendant les vacances scolaires.



Par contre, si vous devez circuler tôt le matin ou (et) en début de soirée, le T.A.D, dénommé **Trema'Fil +** permet une desserte d'arrêt urbain à arrêt urbain, c'est à dire en utilisant les arrêts de la ligne régulière G. Ce service fonctionne du lundi au samedi (hors jours fériés), entre 5 h et 7 h et 19 h 30 et 21 h 30 en horaires libres (en dehors des horaires d'ouverture des services réguliers).

Un autre service de T.A.D **Trema'Dimanche** permet de circuler librement le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 20 h 15 (dernière dépose) sur l'ensemble du réseau urbain, de point d'arrêt à point d'arrêt, sur les lignes A, B, C, D, E, F et G. Vous choisissez vous-même votre arrêt et votre horaire de départ ainsi que votre destination.

En fonction des places disponibles, le délégataire vous confirmera l'horaire de prise en charge possible le plus proche de votre demande.

N'oubliez pas de réserver votre course retour...

Comment ça marche ?

- Adhérer gratuitement en appelant le n° Vert 0 800 35 00 34 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou sur www.trema-bus.fr et demandez vos codes d'accès
- Repérez le code vos arrêts de montée et descente
- Réservez librement jusqu'à 36 h à l'avance, (au plus tard le vendredi 17 h 30 précédant votre voyage) hors jours fériés, grâce au serveur vocal en téléphonant au 0 800 35 00 34 ou sur www.trema-bus.fr, rubrique T.A.D.

Combien ça coûte ?

La billetterie TremA est acceptée sur le service TremA'Dimanche et jours fériés, à l'exception des titres annuels TremA'Scol. Les tickets Unité sont en vente auprès du conducteur sur simple demande.

► Repas et colis du C.C.A.S, la chaleur d'une rencontre

Judi 8 décembre, dans la Salle des fêtes parée aux couleurs de Noël, le C.C.A.S accueillait les aînés de SANCÉ, septuagénaires et plus, ainsi que leurs conjoints ou amis, à l'occasion du traditionnel repas qui leur est offert chaque année en décembre.

Après le mot d'accueil de Madame Françoise BAJARD, Maire adjointe, à tous les participants, Monsieur Roger MOREAU, Maire, leur souhaita la bienvenue, ainsi que de bonnes fêtes de fin d'année et remercia toute l'équipe chargée d'organiser cette journée de convivialité.

Le C.C.E (Conseil Communal d'Enfants) était bien représenté. Lilou DUFOUR est intervenue et a proposé aux convives de participer au choix du nom qu'ils souhaitent donner au groupe scolaire. Pour ce faire, une urne a été mise à leur disposition.

Monsieur Frédéric CHAMPION, tout proche de ses 92 ans, était le doyen de l'assemblée. Il était entouré de nombreuses Sancéennes et de nombreux Sancéens qui avaient souhaité participer à ce moment de retrouvailles. 150 personnes, dont 98 âgées de plus de 70 ans, se sont retrouvées autour des tables joliment nappées et décorées pour l'événement.

Tous les convives ont apprécié le repas de fête servi par le traiteur « les Saveurs Régionales » de Prissé qui, après la mosaïque de saumon et le feuilleté de la Dombes, sut encore satisfaire tous les gourmets avec une gigote de biche sauce veneur, avant le fromage et la passion des îles, le tout accompagné de bons vins de la région.

La surprise de l'après-midi a été l'arrivée des enfants des trois classes maternelles accompagnés de Madame Geneviève MARC, directrice de l'école primaire, des institutrices des classes respectives et des agents spécialisées. La timidité des tout petits a été bien vite dissipée par la fierté.

L'animation musicale était confiée à Eddie et Paulo qui ont égayé le repas de leurs chansons et entraîné les danseurs sur la piste.

Les 59 personnes, qui n'avaient pu assister au banquet, ont reçu le samedi 10 décembre, des mains des responsables du C.C.A.S, des conseillers municipaux et des bénévoles, un colis de Noël équivalent au prix du repas. Ce présent, empli de provisions de bouche de toutes sortes, était particulièrement lourd. Mais, tout le monde en convient, à côté du cadeau proprement dit, c'est la visite rendue au domicile des personnes âgées, dont certaines ne se déplacent plus beaucoup, qui est le moment le plus apprécié. Il permet d'évoquer les problèmes de la vie quotidienne en leur apportant chaleur et amitié.

Toute l'équipe municipale et les membres du C.C.A.S présentent à toutes les Sancéennes et à tous les Sancéens, leurs meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2012, ainsi qu'une excellente santé. ■



Un groupe d'enfants de la maternelle après le spectacle.



Une partie des membres du Conseil Communal des Enfants.

Centre de Loisirs

Exposition à la Bibliothèque Municipale

Les animateurs du Centre de Loisirs Sans Hébergement du mercredi ont choisi comme fil conducteur de l'année la découverte d'autres cultures et d'autres modes de vie.

Cette découverte se fait prioritairement par les arts plastiques, mais permet d'aborder plus généralement les traditions, les chants, l'alimentation... Le premier continent retenu a été l'Afrique.

Un partenariat a donc été établi avec la Bibliothèque Municipale. Madame Catherine BRONCHARD a établi une bibliographie sur le thème demandé « l'Afrique ». Puis, les enfants sont venus, lors d'une séance, découvrir et écouter des contes pour s'imprégner de la culture africaine. De ce point de départ, les enfants se sont laissés inspirer par les histoires pour leurs créations manuelles.

Mercredi 14 décembre, ils ont eu la joie de les apporter à la bibliothèque et ont installé une petite exposition avec l'aide du personnel compétent. En fin de matinée a eu lieu le vernissage de cette exposition, en présence de Monsieur Roger MOREAU, Maire, des parents invités et des lecteurs alors présents à ce moment-là dans les locaux de la bibliothèque. Les enfants ont assuré une visite guidée de leur exposition, en expliquant leurs choix et les techniques utilisées. Un très beau résultat, plein de chaleur et de couleurs. Bravo aux petits artistes !

Le prochain volet de la découverte d'autres cultures sera celui de l'Asie.



Information

Mademoiselle Justine MAZOT, bien connue des parents d'élèves, s'occupe aujourd'hui des enfants de l'école primaire et du centre de loisirs du mercredi. Depuis ce début d'année, elle assurera en complément les remplacements à l'Agence Postale de SANCÉ pendant les congés de Madame Marianne PAYAN.